



M. Christian Dufresne
Agr. Classificateur et expert conseil

La végétalisation urbaine : entre réglementation et acceptabilité sociale

Partout au Québec, de plus en plus de municipalités adoptent des réglementations et des politiques pour favoriser la végétalisation : politique de l'arbre, stratégie pour la biodiversité, potagers en façade, pourcentage minimal de végétalisation exigé pour les nouvelles constructions (commerces, industries ou projets résidentiels). Ces mesures s'inscrivent dans un contexte marqué par les changements climatiques, les îlots de chaleur urbains et une demande accrue en qualité de vie.

Où en est votre végétalisation ? Ces mesures sont-elles comprises et, surtout, acceptées par vos citoyens ? Une classification officielle des **Fleurons du Québec** peut vous aider à structurer ces initiatives et, surtout, à faire reconnaître concrètement vos efforts en matière de verdissement.



Photo crédit : Cloco Eco Rustik harmonie des couleurs

Bien déterminer ses besoins : être à l'écoute

Avant d'adopter une politique de végétalisation, il est essentiel de bien comprendre les réalités locales. Chaque municipalité possède son identité propre, son tissu urbain, son climat et ses attentes citoyennes. C'est pourquoi un diagnostic préalable s'impose. Il doit permettre de cartographier les espaces disponibles, qu'il s'agisse de parcs, de rues, de stationnements ou de zones industrielles, mais aussi d'analyser les vulnérabilités telles que les îlots de chaleur, la perte de biodiversité ou encore les risques d'inondation. La dimension sociale ne doit pas être négligée : les citoyens souhaitent-ils davantage d'arbres pour l'ombre, l'implantation de potagers collectifs ou la création de corridors écologiques ?

Les réponses à ces questions orientent les priorités et guident les choix. Les règlements adoptés doivent être clairs, mais également réalistes. Une règle mal adaptée au contexte local risque de générer plus de frustration que d'adhésion, alors qu'une approche bien ciblée favorise l'acceptabilité et la participation citoyenne.

Les équipes sur le terrain, des partenaires essentiels !

Si la direction municipale fixe les grandes orientations, ce sont les équipes sur le terrain qui assurent la mise en œuvre au quotidien. Horticulteurs, contremaîtres, ouvriers et responsables de l'entretien deviennent les ambassadeurs de la végétalisation. Leur expérience leur permet, mieux que quiconque, d'identifier les contraintes concrètes, qu'il s'agisse de la difficulté de planter dans un sol compacté par les réseaux souterrains, des réactions parfois mitigées des citoyens face à une prairie fleurie ou encore des limites liées aux ressources humaines et matérielles.

Les impliquer dès la conception des projets permet d'éviter bien des écueils. Une municipalité qui soutient ses équipes avec de la formation continue en gestion différenciée, en biodiversité ou en horticulture écologique multiplie ses chances de succès. Cette formation doit d'ailleurs dépasser le cadre strictement horticole et inclure les urbanistes, les contremaîtres, les élus responsables de l'environnement, les directeurs des travaux publics et des loisirs ainsi que les services de communication. Chacun joue un rôle clé dans la planification, la décision, la coordination et la communication des projets.

Enfin, il ne faut pas oublier que les employés sur le terrain représentent souvent le premier point de contact avec la population. Leur capacité à expliquer, à rassurer et à sensibiliser peut faire toute la différence et contribuer directement à l'acceptabilité sociale des projets de verdissement.



Comment élaborer des stratégies ?

Une stratégie de végétalisation réussie repose d'abord sur une vision claire. La municipalité doit savoir si sa priorité est de réduire les îlots de chaleur, d'augmenter la biodiversité, de favoriser l'agriculture urbaine ou d'embellir son cadre de vie. Cette vision doit être accompagnée d'objectifs mesurables et d'un plan de mise en œuvre cohérent.

L'adoption de règlements clairs est une étape déterminante. Pensons, par exemple, au pourcentage minimal de végétalisation de rigueur pour les nouvelles constructions. Sur ce point, il est très important que les inspecteurs municipaux se montrent fermes et exigent que les promoteurs et les propriétaires respectent les normes. Sans rigueur d'application, le règlement perd tout son sens et risque de fragiliser l'ensemble de la démarche.

Au-delà des obligations, la municipalité doit aussi créer un climat favorable à la participation citoyenne, en encourageant la plantation d'arbres par des subventions, en organisant des concours de fleurissement ou en distribuant des végétaux adaptés. Le travail en partenariat avec les écoles, les entreprises et les organismes communautaires permet également d'ancrer la démarche dans un effort collectif.

Le financement constitue un autre pilier essentiel. Les investissements doivent être pensés en fonction de la résilience et de la durabilité. Un budget planifié sur un horizon triennal, renouvelable et ajustable en fin de mandat selon la rétroaction et les résultats obtenus, permet d’assurer la continuité des projets et de donner à la végétalisation un statut d’engagement structurant pour la municipalité.

L’acceptabilité sociale, l’élément clé!

Même les meilleures politiques échouent si elles ne sont pas comprises ou acceptées par la population. L’acceptabilité sociale est donc au cœur du succès. Elle repose sur une communication claire qui explique les raisons des actions entreprises et leurs bénéfices concrets: plus d’ombre, davantage de fraîcheur en été, une meilleure qualité de l’air ou encore une valorisation du patrimoine végétal. Elle s’appuie également sur une pédagogie continue, par exemple des ateliers, des campagnes d’information ou l’implication des écoles, qui permet aux citoyens de se rendre compte que la biodiversité et l’esthétique nécessitent parfois une tolérance accrue envers des espaces au caractère plus naturel. Enfin, elle exige une certaine souplesse réglementaire, car trop de rigidité entraîne souvent de la contestation.

Un projet de prairie fleurie peut susciter autant d’enthousiasme que d’inquiétude. Certains y voient un geste écologique, d’autres une impression de négligence. C’est là que la municipalité doit intervenir pour expliquer, ajuster et accompagner. L’acceptabilité sociale se construit dans le temps et transforme peu à peu les perceptions. Ce qui semblait incongru hier, comme un potager en façade ou une bande de non-tonte, devient progressivement la norme de demain.



Conclusion : comment la classification peut-elle vous aider ?

La classification des Fleurons du Québec constitue un levier puissant pour encadrer et valoriser les actions de végétalisation. Elle offre une grille d’évaluation structurante afin d’organiser les priorités et d’identifier les forces et les faiblesses, tout en procurant une reconnaissance officielle qui motive les équipes et rassure les élus. Elle agit également comme un outil de communication permettant de démontrer aux citoyens que leurs efforts collectifs sont reconnus à l’échelle provinciale, et comme un moteur d’amélioration continue qui incite à progresser d’année en année.

La végétalisation urbaine ne doit pas être perçue comme une contrainte réglementaire, mais comme une véritable occasion de développer durablement le territoire et d’accroître la qualité de vie. Les municipalités qui réussissent sont celles qui allient vision, pragmatisme et écoute, tout en s’appuyant sur la classification des Fleurons pour donner à leurs projets une reconnaissance tangible.

Clés de la réussite de la végétalisation municipale

Enjeux	Actions à privilégier	Résultats attendus
Définir les besoins 	Diagnostic du territoire: cartographie des espaces disponibles, analyse des vulnérabilités climatiques et sociales, consultation citoyenne.	Règlements adaptés au contexte local et meilleure adhésion de la population.
Mobiliser les équipes 	Impliquer les horticulteurs, contremaîtres et ouvriers dès la conception. Offrir une formation continue incluant urbanistes, élus, directeurs (TP, loisirs) et services de communication.	Projets réalistes et durables. Employés devenant des ambassadeurs auprès des citoyens.
Élaborer une stratégie 	Définir une vision claire et des cibles mesurables. Adopter des règlements fermes, notamment sur le pourcentage minimal de végétalisation. Prévoir un budget triennal renouvelable et ajustable en fin de mandat.	Cohérence et continuité des actions. Respect des règlements. Transmission progressive des acquis.
Favoriser l’acceptabilité sociale 	Communiquer les bénéfices (ombre, fraîcheur, valeur immobilière). Sensibiliser par des ateliers et impliquer les écoles. Faire preuve de souplesse pour éviter la contestation.	Participation accrue des citoyens. Transformation progressive des perceptions et meilleure acceptabilité des projets.
Valoriser et reconnaître les efforts 	Utiliser la classification des Fleurons du Québec comme outil structurant et de communication. Mettre en valeur les réussites locales.	Reconnaissance provinciale. Motivation accrue des équipes. Amélioration continue d’année en année.

Alors, votre municipalité est-elle prête à franchir le pas vers un verdissement réfléchi, structuré et partagé par tous ?